

FOCUS RSO :

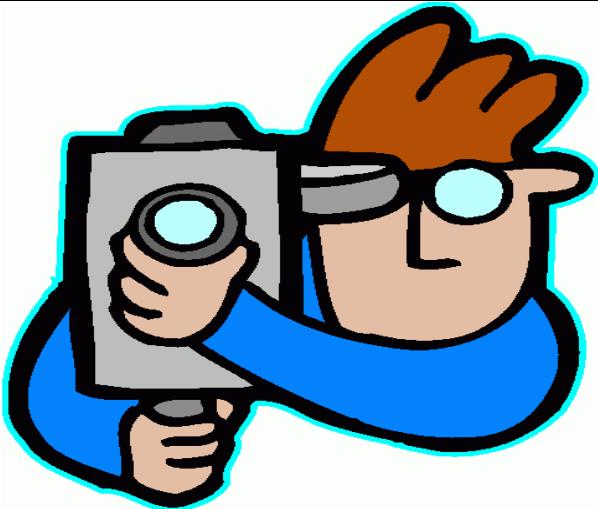
Le concours

de courts métrages

sur la

responsabilité sociétale

des organisations



On cherche quoi? Des productions réalisées par des étudiants qui mobilisent le public sur les questions de responsabilité sociétale des organisations (RSO) et de développement durable (DD) en utilisant le court métrage comme médium.

Lancé par qui? La Chaire de Responsabilité Sociale et de Développement Durable de l'École des Sciences de la Gestion (ESG) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Pourquoi? Valoriser les productions cinématographiques d'amateurs qui portent sur le sujet. Favoriser la diffusion d'information sur la RSO via les media audio-visuels.

Les prix

Les productions retenues comme finalistes seront projetées sur grand écran lors de la remise des prix en automne 2013. Six prix honorifiques seront remis. Les exemples présentés pour chacun d'eux le sont à titre indicatif uniquement. Les possibilités ne s'y limitent pas.

1. Critique constructive

Il s'agit de mettre en lumière et de faire la critique d'une pratique ou d'un état des choses, de prendre le contre-pied d'une situation existante en lien avec la RSO ou le DD.

P. ex., dénonciation de la surconsommation actuelle dans une optique de durabilité.

2. Analyse d'un enjeu

Il s'agit de faire le tour d'une question précise. Cela peut prendre plusieurs formes telles que l'historique d'une controverse ou l'exposition des différents arguments d'une controverse, l'analyse des relations de pouvoir ou les diverses dimensions touchées par un même enjeu. L'objectif peut aussi être de mettre en évidence un enjeu qui n'est pas très médiatisé.

P. ex., effectuer une cartographie des arguments autour de la problématique du nucléaire à Gentilly.

P. ex., analyser les relations de pouvoir entre les parties prenantes dans la problématique de la délocalisation des habitants d'une ville pour le développement d'un projet.

P. ex., analyser le même enjeu à travers des « lunettes » différentes, telles que des lunettes « économiques », « sociales » puis « environnementales ».

P. ex., analyser l'émergence de l'enjeu de la confidentialité des données sur Internet (enjeu peu médiatisé jusqu'ici) : qui sont les premiers à sonner l'alarme ? Avec quels arguments ?

P. ex., les manœuvres d'évasions fiscales de certaines entreprises et leurs impacts sur les États.

3. La RSE en action

Il s'agit d'exposer la mise en œuvre concrète d'une pratique de RSO. Le court métrage peut montrer l'engagement d'un individu ou d'une organisation, ou encore une démarche qui propose une solution à un problème. Il peut aussi s'agir d'une vidéo à caractère pédagogique en lien avec les thèmes du concours.

P. ex., exposer une initiative pertinente en matière de RSO.

P. ex., expliquer le processus et les avantages d'une pratique de RSO dans une organisation

P. ex., exposer les défis auxquels est confronté un entrepreneur qui tente d'améliorer les pratiques de son entreprise en matière de RSO.

4. Regards sur la RSE

Il s'agit d'illustrer et de confronter la pluralité des conceptions de la RSO.

P. ex., recueillir des témoignages de diverses personnes au sein d'une même organisation en les questionnant sur leur conception de la RSO.

P. ex., analyser l'évolution des rapports de développement durable d'une organisation et mettre en lumière les transformations de la définition de la RSE ou l'importance différenciée attribuée à ses composantes il y a 10 ans, 5 ans et aujourd'hui.

P. ex., comparer les différentes conceptions de la RSO d'un pays à l'autre ou d'une époque à l'autre : importance de la thématique dans le débat public, dans la communication des principales entreprises, des groupes de pression, dans les médias, etc.

5. Prix coup de cœur du jury

6. Prix du public

Pour soumettre sa candidature

Avant le 17 juin 2013, soumettre les documents suivants sur le site (encore à déterminer):

- Une lettre de présentation avec

- o les noms, adresses électroniques, adresses postales et téléphones du ou des réalisateurs du court métrage;
- o le titre du court métrage;
- o les objectifs du court métrage (p. ex. illustrer une pratique de RSO);
- o le synopsis du court métrage (courte description du court métrage, 1 à 3 paragraphes), incluant de l'information sur sa durée (p. ex. 3 min. 20 sec.).

- Une lettre de recommandation d'un enseignant de RSO ou d'un spécialiste de la question qui précise son évaluation de la qualité du court métrage quant aux critères suivants :
 - o utilisation pertinente de concepts relatifs à la RSO et au DD;
 - o originalité du contenu (N.B. un collage bien fait d'une grande diversité de sources peut être considéré original);
 - o richesse des ressources mobilisées (p. ex. pertinence des personnes interviewées et des documents mobilisés, originalité et crédibilité des situations et personnages s'il s'agit d'une fiction);
 - o qualité de l'analyse et profondeur (poser les bonnes questions, porter un regard critique, prendre du recul, etc.);
 - o qualité de la réalisation technique (son, image, montage).
- Le court métrage lui-même.

Consignes à respecter

Durée : Maximum 10 minutes.

Langue : La majorité des informations audio doivent être en français ou en anglais.

Genre : Tous les genres sont acceptés (fiction, animation, documentaire, expérimental, etc.).

Format : Vidéo ou diaporama autonome. L'image et le son peuvent être captés par divers types d'appareils tels que des caméras vidéo, téléphones, ordinateurs, tablettes numériques. La production doit pouvoir être visionnée grâce à de l'équipement de projection numérique et des logiciels de visionnement courants et supportés par YouTube.

Originalité : La production soumise doit être originale. Si des segments d'autres productions y sont inclus, une même source ne doit pas représenter plus de 15% de la production.

Date de soumission des dossiers de candidatures : au plus tard le 17 juin 2013 à midi.

Le jury

Le jury est composé de professeurs, d'enseignants et d'étudiants spécialisés en RSO. Pour cette première édition du concours, les membres du jury sont les suivants.

Alice Friser est étudiante au doctorat en administration à l'École des Sciences de la Gestion de l'Université du Québec à Montréal (ESG-UQAM). Elle est aussi chargée de cours en RSO.

Raphaël Gagné-Colombo est étudiant à la maîtrise en gestion de l'ESG-UQAM, spécialité stratégie, responsabilité sociale et environnementale.

Louis Langlier est diplômé du programme court en RSO et de la maîtrise en gestion de l'ESG-UQAM, spécialité stratégie, responsabilité sociale et environnementale. Il est aussi chargé de cours en RSO.

Sylvain Lefèvre, est professeur à l'ESG-UQAM. Il enseigne notamment la RSO.

Marie-France Turcotte, Ph.D., est professeure titulaire à l'ESG-UQAM. Elle est titulaire adjointe de la Chaire de Responsabilité sociale et de développement durable (www.crsdd.uqam.ca) et directrice du bureau francophone du Réseau Entreprise et Développement Durable (nbs.net/fr). Elle enseigne notamment la RSO.